

chaque vendredi 2€

heβδο communiste des P.-O.



Le Travailleur Catalan l'hebdo

Pour la justice sociale, pour la paix

1er Mai de lutte

2 € - N° 4113 - Du 24 au 30 avril 2026



• **RN**

Main basse sur PMM p. 4

• **Printemps de l'Aspre**

Une édition festive p. 12

l'Édito

de René Granmont

« Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde. » *Albert Camus*



Comme contre la loi Duplomb, les vagues de protestations et de pétitions pour maintenir le 1er Mai férié, chômé et payé ou contre le projet de loi Yadan ont contraint le gouvernement et les forces coalisées de droite et d'extrême droite à reculer. Preuve qu'il est possible d'agir efficacement quelques soient les formes de ces actions. Car, dès lors qu'elles sont massives, elles peuvent contribuer à marquer des points en empêchant l'inacceptable. Ainsi en est-il des multiples rassemblements du 1^{er} Mai prochain.

Assistons-nous pas à cette même volonté de refuser l'intolérable quand des centaines d'auteurs publiés par Grasset entrent en résistance, contre l'accaparement de cette maison d'édition par les équipes de l'ogre Bolloré. Ce dernier, grâce à ses multiples tentacules dans les sphères industrielles, politiques, médiatiques et financières, achète journaux, médias, éditions,... il accumule ainsi du capital... pour uniformiser l'information et la culture. Avec quelques autres, Bolloré a décidé d'amplifier une véritable guerre culturelle contre les apports démocratiques

des siècles des Lumières ou du CNR. « *Je me sers de mes médias pour mener un combat civilisationnel* » a-t-il un jour déclaré en petit comité.

Dans le débat en cours pour défendre la liberté éditoriale, la propriété de la création par les créateurs, on parle de « *radicalisme* » ou de mise en cause de « *l'indépendance éditoriale* ». Mais il faut bien nommer les choses. Sous des formes multiples, il s'agit d'un projet au service d'une coalition des droites extrémisées sous-direction de l'extrême droite, d'un projet de fascisation de notre société devenu indispensable à la survie du système. Ce processus de fascisation n'épargnera personne. Il fera feu sur toute résistance comme on le voit aujourd'hui aux États-Unis. Il faut donc cesser de banaliser les forces d'extrême droite en inventant une « *extrême gauche* » prétendument dangereuse.

Que des écrivains aux opinions diverses se lèvent contre ce danger indique un élargissement des volontés de résistance. Quelles que soient nos positions et nos situations, nos votes passés, nous avons en partage une idée de la République qu'il faudrait remettre à l'endroit. Dans ces conditions « *fou qui fait le délicat* », un large front contre ces visées. Un large front contre l'extrême droite doit se lever. Dans ces conditions, les forces de gauche et progressiste doivent cesser de tergiverser et prendre des initiatives larges pour rassembler contre la montée insidieuse de la marée brune, pour empêcher l'occupation légale des ministères et de la présidence de la République par l'extrême droite.

Annonces

- **Hommage à Francine Sabaté organisé par les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) et l'association Femmes solidaires**
Vendredi 24 avril à 16h – Préfecture des Pyrénées-Orientales, quai Sadi-Carnot – Perpignan.
- **Journée nationale de la Déportation. Cérémonie commémorative en hommage à Rose Blanc**
Dimanche 26 avril à 10h – Derrière l'ancienne gendarmerie – Elne.
- **Rifle départementale de l'Union Nationale Des Retraites et Personnes Âgées (Unrpa)**
Dimanche 26 avril à 15h – Parc Ecoiffier – Alénia.
- **Assemblée générale de Canigó-Conflent-Santé**
Lundi 27 avril 2026 à 18h - Salle d'Accueil Touristique (derrière l'Intermarché) - Vernet-les-Bains.
- **Manifestation du 1^{er} Mai**
Vendredi 1^{er} mai à 10h30 - Place de Catalogne – Perpignan.
Pour les autres communes, voir page 6.
- **Vente de produits SCOP-TI/1336**
Thé et infusions, conventionnels ou bio ou en vrac.
Mercredi 6 mai – Marché d'Ille-sur-Têt.

Adieu Gabriel

Gabriel Llesta, enseignant retraité, porte-parole du Collectif Sans Papiers de Perpignan, est décédé. Il a été sans relâche un militant engagé pour les libertés, la fraternité, l'égalité entre tous les êtres humains. Militant révolutionnaire, il aimait débattre, sans se renier, toujours du côté de la justice, de l'honnêteté, de la solidarité et de la dignité. Homme cultivé, il a participé à l'aventure du Théâtre de la Rencontre avant de s'engager pleinement dans une lutte auprès des Chibanis et de toutes celles et ceux marginalisés faute de papiers.

Ses convictions et son humanité, son humilité laisseront une empreinte durable dans le cœur de tous ses compagnons de lutte.

À sa famille, à tous ses nombreux amis, *Le Travailleur Catalan* présente ses plus sincères condoléances.

Suivez-nous



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : redaction@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0630 C. 84621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Maquette : Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet
Illustrations : © Delgé
Impression : Imprimerie Salvador/ Oliprint
20 rue Marie Curie - 66200 Elne (France)

Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
PHR



Habilité à la parution
de vos **annonces**
légales.
Contactez-nous par
mail : legales@letc.fr



Les robes noires vent debout

Dans tout le pays, les avocats se sont dressés contre la réforme de la justice proposée par Gérard Darmanin qui vise à créer une nouvelle procédure dite du « plaider-coupable ».

En colère, les avocats des Pyrénées-Orientales, surtout les avocats pénalistes, comme partout en France, ont reconduit la grève débutée le 1^{er} avril à l'appel du barreau de Paris. Soutenue par le Conseil national des barreaux, la Conférence des bâtonniers, le Conseil de l'ordre, mais aussi le Syndicat des avocats de France ou le Syndicat de la magistrature, cette grève vise à protester contre la proposition de loi Darmanin dite loi SURE (Sanction Utile, Rapide et Effective).

Une justice expéditive

Cette nouvelle procédure vise à créer un « plaider-coupable » en matière criminelle et devrait permettre d'éviter un procès classique si l'accusé reconnaît et accepte une qualification pénale et le plafonnement de la peine. Selon le ministre de la Justice, c'est une façon de réduire les délais et désengorger les tribunaux... sans répondre au manque criant de moyens. Selon les avocats du collectif en lutte « Colère noire », c'est ne plus débattre sur les preuves de culpabilité et sur la personnalité des accusés.

Désormais, pour les crimes, il y aurait une sorte de « plaider-coupable ». L'auteur reconnaîtrait sa faute et négocierait une peine avec le procureur. Si la victime est d'accord et qu'un juge valide, ce serait terminé.

Pour les avocats qui contestent ce texte, c'est la fin d'une tradition pénale de 200 ans. « On est sur un effacement de la cour d'assises avec un risque important pour les victimes », regrettent les bâtonniers en lutte. « Finis les débats, les plaidoiries devant un jury de citoyens... Les victimes pourront être incitées à accepter une justice au rabais. »

Une justice à deux vitesses

Les prévenus qui ont les moyens de se payer un avocat auront droit à un procès, les autres passeront par cette nouvelle procédure, beaucoup moins coûteuse. « Avec ce plaider-coupable, on retire aux victimes les derniers endroits où un pont pouvait être dressé entre elles et les auteurs, et on privilégie une justice secrète, de cabinet, de guichet. C'est un vrai problème démocratique ! » expose le co-président de l'association des avocats pénalistes. La gravité du moment est exprimée par le président de l'association Sauvons les Assises : « pour la 1^{ère} fois depuis 1791, les crimes de droit commun ne pourraient plus jamais être jugés par un jury populaire », signe, selon lui, d'un « retour à une philosophie judiciaire digne de l'Ancien régime ».

Ray Cathala

Le « plaider-coupable » s'attaque à l'essence même de la justice



Avocat depuis une trentaine d'années, Jean-Baptiste LLATI s'oppose, comme la quasi-totalité de ses confrères, à la proposition de loi de G. Darmanin visant à étendre aux crimes le principe de la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Il nous fait part de son sentiment.

Comment le ministre justifie-t-il ce texte ?

Même si je pense sincèrement qu'il est plus préoccupé par le risque de condamnation de l'État par la Cour Européenne des Droits de l'Homme que par la situation des justiciables, le ministre évoque, la main sur le cœur, la longueur des délais d'audiencement. Hypocritement, l'État refuse des moyens à la Justice, tout en feignant de regretter que « les délais portent atteinte aux droits ». Le constat est donc juste, mais le remède délétère, laissant à penser que, pour qu'une justice soit rendue dans des délais raisonnables... il faudrait finalement accepter moins de justice ou une justice « low cost ».

Il rappelle aussi que ce système fonctionne déjà pour les délits. À son instauration, la profession avait pourtant émis de nombreux doutes sur cette justice se voulant pragmatique... mais finalement quelque peu expéditive. Je craignais déjà personnellement l'ouverture d'une boîte de Pandore.

De renoncements en renoncements, nous voyons poindre l'affaiblissement de principes et de valeurs socles de notre Etat de droit.

Pourquoi s'y opposer ?

Si toutes les parties en sont d'accord, une peine allégée serait proposée si l'accusé renonce à un procès et re-

connait les faits reprochés et leur qualification pénale. Or, l'égalité devant la loi est un principe constitutionnel intangible. Certaines victimes pourront se permettre d'attendre un procès, à l'occasion duquel leur parole sera entendue, et qui participera pleinement à leur offrir reconnaissance et considération, tandis que les moins fortunés y renonceront pour bénéficier d'une indemnisation plus rapide, mais où la réparation morale, la possibilité de reconstruction psychologique, et la dignité seront quelque peu oubliées. Du côté des auteurs, la longueur des procédures criminelles et la détention provisoire subie dans des conditions désastreuses pourraient amener certains à consentir de faux aveux contre une peine allégée, dans le cadre d'un marchandage un peu malsain avec le Ministère Public.

Ce n'est pas la seule raison de votre opposition...

Comme tout avocat, je suis viscéralement attaché à la publicité des débats. La justice est rendue au nom du peuple français et ne peut donc se régler en catimini. L'oralité des débats reste aussi un élément essentiel de la manifestation de la vérité. Cette loi s'attaque à un véritable symbole. Le procès d'assises demeure le dernier sanctuaire d'une certaine vision d'un idéal de justice profondément humain. Chacun a le temps et les moyens de s'installer sereinement, d'aller dans le détail des faits, des personnalités, de la complexité du contexte. Il m'apparaît inimaginable de bâcler ce travail dans les affaires concernant les faits les plus graves, les préjudices les plus terribles, et les peines encourues les plus lourdes.

Propos recueillis par René Granmont





L'esquisse d'une résistance ?

© Généré par IA

Chacun savait le résultat plié d'avance pour l'élection de la Présidence de la communauté urbaine Perpignan-Méditerranée-Métropole. Mais, les enjeux étaient de taille : ne pas laisser dérouler le tapis rouge au maire de Perpignan et dessiner les contours d'un pôle de vigilance et de résistance.

Ce samedi 18 avril, la Communauté urbaine Perpignan-Méditerranée-Métropole (PMM) est devenue, l'espace d'un instant, un centre d'intérêt des médias et de citoyens avisés, tant le scrutin avait une importance stratégique, de portée nationale.

En effet, « *Perpignan Méditerranée Métropole* » qui constitue le plus grand regroupement de communes (37) en termes de population (270 000 habitants) et de champs de compétences, voyait son président et son exécutif (15 vice-présidents) renouvelés.

Un vote réglé d'avance

L'affaire était cependant réglée d'avance, puisqu'avant même les élections municipales, les places à l'exécutif, si convoitées car rémunérées, avaient déjà été définies et utilisées comme monnaie d'échanges, pour un vote favorable à la présidence communautaire.

Ainsi, le soutien direct ou indirect du Rassemblement National à certains maires-candidats, dès le 1er tour ou en s'abstenant de présenter une liste concurrente, à l'instar de Canet-en-Roussillon ou Saint-Estève, dessinait déjà les grandes manœuvres.

Par la suite, l'élection du maire de Perpignan – avec 30 conseillers communautaires en tout –, celle supplémentaire de 7 maires et conseillers communautaires RN, auxquels s'ajoutent 23 voix résultant de l'accord négocié par le maire de Canet et d'autres maires, ont fini de tuer le match, sur tapis vert.

Une droite RN-compatible...

Ce basculement de voix « *républicaines* » ou « *RN-compatible* » vers Louis Aliot ne date pas d'hier. L'ancien président Robert Vila, pendant son mandat de 2020 à 2026, avait bâti des ponts d'or, pour obtenir le vote du RN sur le budget de PMM ou sur des sujets clés.

Mais c'est surtout l'appui sans faille du RN à toutes les prises de position libérales lors du précédent mandat (vote en faveur de la privatisa-

tion de l'eau, opposition à toutes avancées en faveur de la gratuité des transports, apport financier à une structure privée Ecole 42, absence de politiques en faveur du logement social...), qui aura conduit certains élus à glisser un bulletin Aliot lors de cette élection.

Dans ces conditions, le résultat final, 60 voix pour Louis Aliot, soit 68%, n'aura surpris, ni impressionné grand monde.

L'esquisse d'une résistance

En revanche, la belle surprise est venue du score d'Edith Pugnet, maire de Cabestany, avec 18 voix et près de 20%. Seule candidate face à Louis Aliot, sans faire campagne, grâce à la force de conviction de son allocution, elle a su rassembler bien sûr la gauche et le camp progressiste. Mais également des maires « *indépendants* » qui ont rejeté les tripatouillages ou ont refusé de laisser les pleins pouvoirs à un maire RN dont le destin judiciaire sera fixé dans quelques mois.

Il a fallu du courage, pour ce vote, quand une prise de position défavorable au président d'une intercommunalité, peut se traduire par des représailles directes, comme une baisse du soutien financier à la commune ou la mise en place d'obstacles systématiques à tout projet communal. Enfin, il faut apprécier la trentaine de « *vote blanc* » au moment de l'élection des vice-présidents, notamment issus de Perpignan ou repérés comme RN-compatible, ou possiblement sanctionnés par leur pair, pour avoir joué un trouble jeu de sape à l'encontre de Robert Vila. De quoi augurer la constitution d'une opposition au nouveau président de PMM, au travers d'un groupe politique ou technique ? D'une esquisse d'élus entrés en résistance ou en vigilance ? La stratégie de ralliement ou la complaisante soumission au RN de certains maires éclateront-elles ?

L'avenir le dira très vite lors des prochaines séances communautaires.

CyBer

Quelques extraits du discours d'Edith Pugnet, maire de Cabestany à l'assemblée générale de Perpignan-Méditerranée-Métropole

« *L'intercommunalité devrait s'inspirer de cet appétit citoyen, en être davantage le reflet ! Une intercommunalité avec plus de regard des habitants, des associations, avec plus de pouvoir citoyen, dans nos affaires intercommunales, quelquefois, disons-le distantes, voire opaques ! Ce serait une bouffée d'oxygène, citoyenne, participative et contributrice.* »

« *Je l'ai toujours affirmé, et vous le redis, la structure de base de notre République, est et doit rester la Commune... L'intercommunalité reste encore trop souvent cet outil lointain, peu visible, peu compréhensible pour les habitants.* »

Elle se méfie « *d'une Intercommunalité qui veut se faire toujours aussi grosse que le bœuf, en absorbant des compétences, sans limites, sans vraiment se poser la question de leurs coûts et de notre capacité à les porter efficacement, concrètement, utilement pour les habitants...* »

« *On ne construit pas une intercommunalité, en s'opposant aux collectivités, ni aux territoires proches, ni aux autres intercommunalités, ni aux autres préfectures voisines.* »

Une nouvelle équipe pour la communauté de communes Conflent-Canigó

Nous avons rencontré Pierre Serra, nouveau maire de Vernet-les-Bains et premier vice-président de la communauté de communes Conflent-Canigó.



Comment s'est déroulée cette première réunion du nouveau conseil communautaire ?

Nous avons procédé différemment des habitudes. Avec Aude Vivès, la maire de Prades, nous avons construit une liste de sept maires et nous avons mené une campagne électorale. Nous ne voulions pas que les maires découvrent candidats et projets juste avant le vote. Nous les avons donc réunis le mardi,

nous nous sommes présentés et avons engagé un débat sur notre projet pour le Conflent-Canigó.

Le samedi, nous avons officiellement présenté notre liste, une liste très progressiste, en essayant de respecter la parité et en réduisant à six le nombre de vice-présidents.

Pour la présidence, face au maire de Mosset, Aude Vivès a été élue par 50 voix sur 72 votants. Ensuite, il n'y a eu que des candidatures de notre liste pour les vice-présidences et j'ai été élu premier vice-président par 52 voix. Donc toute l'équipe a été largement élue.

Comment envisagez-vous le fonctionnement de cette communauté de communes ?

Notre souhait, c'est d'accroître la mutualisation au sein de notre communauté de communes, et de le faire avec un maximum d'équité. Pour cela, nous voulons plus impliquer tous les élus. C'est pour cela que nous voulons développer le travail en commission. Jusqu'à maintenant, en caricaturant, les techniciens de la Com-com faisaient une proposition, une commission l'adoptait sans réel débat, le bureau des maires de même et l'assemblée générale aussi... Nous voulons que dorénavant

les commissions deviennent des forces de proposition et que ça débouche sur des débats approfondis en assemblée générale.

Et pour les habitants des 45 communes qui composent la communauté de communes ?

La communication reste un vrai problème si nous voulons assurer une gestion réellement démocratique. Nous voulons en premier lieu que la communauté de communes soit un point d'appui pour tous les maires, pour les informer, les aider dans leurs choix. En ce domaine, nous devons agir rapidement. En second lieu, nous voulons informer régulièrement l'ensemble de la population. Durant la dernière période, il y a eu un seul bulletin communautaire en six ans. Donc nous allons mettre en place un bulletin régulier pour communiquer avec tous les habitants. Mais nous souhaitons aussi communiquer sous d'autres formes, par exemple en organisant des réunions publiques. En tant que maire de Vernet, avec le conseil municipal, nous allons expliquer les compétences et le rôle de la communauté de communes aux Vernettoises et Vernettois.

Donc le travail ne manque pas...

Propos recueillis par René Granmont

Refonder l'intercommunalité

Nous avons rencontré Jean-André Magdalou, maire d'Alénya, 1^{er} vice-président de la communauté de communes Sud-Roussillon, président de la Coopérative des Elus Communistes, républicains et Citoyens des Pyrénées-Orientales.

Comment s'est passée l'élection dans la communauté de communes Sud-Roussillon ?

Sans surprise. Dans le même esprit de responsabilité et de consensus qui anime ses membres, la présidence revient à la commune la plus importante : elle a donc été confiée au maire de Saint-Cyprien, Thierry Del Poso.

Les vice-présidences sont ensuite réparties en fonction du poids démographique des communes ; j'ai donc été reconduit en tant que premier vice-président.

Au sein de cette intercommunalité, nous avons des sensibilités différentes, mais cela n'a jamais constitué un frein. Sud-Roussillon est un bel exemple d'intercommunalité librement consentie et mutuellement bénéfique. Les majorités municipales y sont respectées : aucune n'est écartée de la gouvernance, et la majorité intercommunale est, en quelque sorte, la somme des majorités locales.

Ce fonctionnement s'inscrit dans la durée et la bonne entente entre les communes garantit à la fois la qualité des services et la prise en compte des besoins des habitants.

Comment jugez-vous le fonctionnement de beaucoup de communautés de communes ?

Je suis inquiet face à la montée de structures intercommunales de plus en plus vastes, car cela conduit inévitablement à une forme de technocratisation des décisions. Les citoyens peinent à identifier les véritables lieux de pouvoir, ce qui affaiblit le contrôle démocratique.

Les communes se trouvent progressivement dessaisies de leurs com-

pétences. Urbanisme, développement économique, gestion de l'eau, autant de domaines transférés à des instances parfois éloignées des réalités locales. C'est au fond une recentralisation déguisée, où les choix stratégiques échappent aux élus de proximité.

Ce que l'on observe à PMM illustre, selon moi, ces dérives. Sa taille importante engendre un éloignement des décisions et un déséquilibre au détriment des plus petites communes.

Comment répondre à ce déficit démocratique ?

Pour moi, l'intercommunalité doit reposer sur une idée simple : mutualiser les moyens entre communes afin de renforcer l'action publique locale en respectant la souveraineté démocratique des conseils municipaux.

Elle peut être un levier de solidarité territoriale, permettant de corriger les inégalités de ressources et de garantir un meilleur accès aux services publics. Mais il faut rester vigilant face aux dérives qui nous éloignent de cet objectif initial.

Aujourd'hui, trop de pouvoir est concentré entre les mains des exécutifs intercommunaux, tandis que les conseils communautaires apparaissent parfois comme de simples chambres d'enregistrement. Avec la Coopérative des élus CRC, nous plaçons pour une refondation de l'intercommunalité : des structures à taille humaine, des compétences choisies et non imposées, et surtout un renforcement du rôle des communes comme socle de la démocratie. Il faut que l'intercommunalité redevienne un outil au service des habitants, et non un échelon supplémentaire diluant le pouvoir local.

Propos recueillis par René Granmont

Futur TGV Montpellier-Perpignan

La mixité fret-voyageurs revendiquée

La concertation publique concernant la ligne du TGV Montpellier-Perpignan a été lancée le 15 avril à Perpignan. Mais de nombreuses questions demeurent.

La première réunion de concertation publique concernant la ligne TGV Montpellier-Perpignan a eu lieu le 15 avril. Elle a permis d'informer le public présent des différents projets, avant qu'un rapide débat ne s'instaure. Sans trop revenir en arrière, le projet de « *ligne nouvelle Montpellier-Perpignan* » est né en 2009. L'hypothèse de départ était que le TGV entraînait automatiquement un développement économique et touristique. Prévu en deux phases distinctes, une première phase concerne le tronçon Montpellier-Béziers. La seconde concerne le tronçon Béziers-Perpignan (97 km) à l'horizon 2040, pour un budget de 5 milliards d'euros.

Des nouvelles exigences s'invitent dans la concertation

Le développement démographique de la région et l'augmentation des exigences de mobilité ont créé d'énormes besoins. Un premier projet n'intégrait pas, dans sa conception, le fret ferroviaire. Mais les rejets de gaz à effet de serre (GES) par les poids lourds sur l'autoroute ne sont plus supportables. Et tout porte à penser que le transport des marchandises est aujourd'hui pris en compte par la SNCF et les autorités. Le document lui-même aborde contraintes et objectifs : « *il faut donc, aujourd'hui, une ligne nouvelle complémentaire à la ligne existante pour connecter l'ensemble du territoire à la grande vitesse, développer des trains du quotidien, les TGV et les trains de marchandises, pour créer un réseau ferroviaire plus résilient face au changement climatique, tout en contribuant à la réduction des émissions de GES.* » Il faut aussi examiner les coûts, les impacts sur le foncier agricole, sur les paysages, les emplacements des gares, l'harmonisation avec les trains TER du quotidien... Le débat a donc été lancé sur trois scénarios proposés : un avec seulement le transport des voyageurs, les deux autres mixtes avec le fret marchandise. Ainsi que deux parcours tenant compte des contraintes techniques. Le débat doit se poursuivre avec d'autres réunions de concertation programmées dans les P.-O. : au Soler le 8 mai ; à Rivesaltes le 28 mai.

Des inquiétudes bien réelles

Du côté de la gauche, sans pour autant s'opposer au projet, l'essentiel et l'urgent sont ailleurs. Pour le PCF 66, « *d'abord, pour les voyageurs, il faut investir beaucoup plus et beaucoup mieux sur les trains du quotidien. Notre département en est l'exemple le plus convaincant. Céret, le Fenouillèdes, la vallée de la Têt et la côte jusqu'à Cerbère doivent être desservies par des navettes nombreuses, fiables et modernisées. Nous serons particulièrement vigilants sur les questions des correspondances TER-TGV et sur les investissements réalisés dans ce domaine. Ensuite, et c'est peut-être le plus important, le fret marchandise mérite des décisions majeures, structurantes et législatives. L'exemple de Saint-Charles est édifiant où 95 % des flux de marchandises se fait par la route.* ».

Michel Marc



MOBILISONS-NOUS

Vive la fête des travailleurs !



Alors que les macronistes voulaient faire du 1^{er} Mai une « *journée à fort potentiel commercial* » et qu'avec la droite et l'extrême droite, ils voulaient priver les travailleuses et travailleurs de ce pays d'un jour férié, chômé, payé, fruit des luttes ouvrières de la fin du XIX^e siècle, le rapport de force a payé. Cette victoire démontre que l'espoir existe et que l'action collective demeure la clé des conquêtes sociales.

Face à la hausse du coût de la vie, face au cancer du chômage, face à l'affaiblissement continu des services publics, il est nécessaire de poursuivre le combat pour les salaires, pour les services publics, pour l'emploi. Face aux guerres et à la montée de l'extrême droite, la lutte pour la paix, contre le racisme et la xénophobie reste indispensable.

Le 1^{er} Mai, c'est tout à la fois l'occasion de célébrer les luttes passées comme les avancées présentes et à venir. C'est la journée des travailleuses et des travailleurs, pour qu'ils fassent entendre leurs exigences sur les salaires, sur l'emploi, sur les conditions de travail.

Pour faire grandir les exigences de justice sociale, de paix et de progrès humain, avec les travailleuses et travailleurs du monde entier, toutes et tous dans la rue le 1^{er} Mai !

Rassemblements et manifestations du 1^{er} Mai
Pour la paix, la solidarité, la justice sociale et le progrès humain plusieurs rassemblements auront lieu le 1^{er} Mai dans tout le département.

Perpignan – 10h30 – Place de Catalogne.

Alénya – 10h45 – Place de la Mairie.

Argelès-sur-Mer – 10h30 – Hôtel de Ville.

Céret – 10h – Devant la mairie.

Elne – 11h – Plateau des Garaffes.

Estagel – 10h30 – Devant la mairie.

Prades – 10h30 – Place de l'Appel du 18 juin.

Saint-Laurent de Cerdans – 10h – Place de la Mairie.

Le Travailleur Catalan l'hebdo

Abonnez-vous
au numérique pour
5,50€/mois



Perpignan

Un budget sans ambition

La gauche marque sa présence au sein du conseil municipal en intervenant et mettant en avant les sujets qui préoccupent les Perpignanais.

J eudi 16 avril, au menu du conseil municipal de Perpignan, un sujet d'importance, le vote du budget primitif. Curieusement, sur les bancs de l'opposition, on remarquait l'absence de la totalité des élus de la liste Nougayrède comme de ceux de LFI.

Mathias Blanc et Françoise Fiter, du groupe *Perpignan Autrement*, étaient à leur poste, le premier notant au passage l'abondance de bouteilles en plastique sur les tables, pas très bon pour l'environnement, ni pour la santé !

Il reprenait alors la parole pour faire observer qu'un budget ce n'était pas que l'addition de chiffres mais l'expression d'une visée, d'une ambition en réponse aux besoins. Or « *quel cap proposez-vous ?* », rien n'apparaît dans le dossier constatait-il, « *les Perpignanais ont le droit de voir quel avenir les attend* ».

Françoise Fiter enchaînait : « *vous tenez pour acquis que les collectivités qui ne sont pas responsables de la fameuse dette publique doivent, au péril de leurs propres politiques publiques, contribuer à la résorber. Rien d'étonnant à cela puisque vos amis politiques, monsieur le maire, ont refusé de trouver de nouvelles recettes, en taxant les plus riches, la taxe Zucman, par exemple. Ils cautionnent du coup les restrictions imposées aux collectivités.* »

L'élue a déploré ensuite que, sur les questions de sécurité, la priorité du maire se limite à la seule réponse répressive avec des recrutements de policiers municipaux au lieu d'autres recrutements. Tout comme elle a reproché au maire d'ainsi se substituer à l'État et favoriser son désengagement. Françoise Fiter a regretté l'absence de préoccupation concernant la pauvreté ou la jeunesse dans les priorités de l'équipe municipale. Elle devait conclure : « *alors oui, les restrictions budgétaires sont une réalité, mais une municipalité peut faire beaucoup pour sa population. Or, les choix que vous faites, monsieur le maire, ce qui ne nous étonne pas, ne vont pas améliorer la vie des habitantes et habitants de nos quartiers.* »

Autre point qui a suscité une passe d'armes, l'annonce de la troisième édition du Printemps de la liberté d'expression. Il est clairement apparu lors des éditions précédentes qu'il s'agit, au vu des intervenants invités, d'une tribune pour l'extrême droite. Question posée : quel coût pour la collectivité ? La réponse n'a pas été donnée en séance publique. Répondant à Françoise Fiter, Louis Aliot s'est borné à dire que tout un chacun pouvait participer ! Il s'est ensuite livré à une piteuse allusion à l'égard de la fête de l'Humanité !

N. G.

Rivesaltes

« Rivesaltes à Venir » se structure



Colère et déception avalées, la liste « *Rivesaltes à Venir* » et ses amis s'étaient donné rendez-vous au 13 rue Jean Jaurès pour débattre d'un Rivesaltes de résistance, de la construction d'un autre avenir pour la commune.

Laurianne Rawcliffe a ouvert la séance en exposant les raisons qui ont motivé la création d'une association suite aux élections municipales. Dans un contexte de crise écologique et économique où les angoisses du déclassement social sont instrumentalisées par l'extrême

droite, il est apparu indispensable de structurer une force citoyenne organisée, ancrée dans les valeurs de solidarité, de justice sociale et d'émancipation populaire dans une visée humaniste, progressiste, sociale et écologiste. Elle a rappelé que le Rassemblement national, désormais aux commandes de la municipalité, vote systématiquement contre les intérêts du peuple tout en servant le grand capital, en jouant sur les peurs et le repli identitaire. Face à cette réalité, l'action collective organisée n'est pas une option mais bien une nécessité.

La réunion visait ainsi à poser les fondations d'un outil au service des habitantes et habitants de Rivesaltes, en soutien au groupe d'opposition « *Rivesaltes à Venir* » qui va se constituer au conseil municipal. L'association se veut aussi un lieu de réflexion, de construction pour une alternative de gauche dans notre commune. Un creuset où les citoyens, les partis de gauche, les associations, les syndicats apporteront simplement leur pierre à la l'élaboration d'une perspective crédible.

P. C.

Solidarité

Un million d'oliviers pour la Palestine

Le conseil départemental du PCF 66 a décidé de rejoindre la campagne nationale du PCF Un millions d'oliviers pour la paix en Palestine. Patrick Maugirard, du Vallespir, a accepté d'en d'être le relais dans les Pyrénées-Orientales.

Depuis la Nakba de 1948, marquée par l'expulsion forcée de 800 000 Palestiniens, Israël s'attaque aux fondements de la vie : la terre, l'eau et la nourriture. En Cisjordanie comme à Gaza, l'arme alimentaire est devenue un outil de guerre. Depuis 1967, plus d'un million d'oliviers ont été détruits par l'armée et les colons. Depuis octobre 2023, 50 000 arbres supplémentaires ont été arrachés. Cela alors que l'olivier génère 40 % des revenus pour 80 000 producteurs. Sa destruction menace donc la sécurité alimentaire et provoque un véritable écocide.

Cette stratégie de dépossession empêche l'émergence d'un État viable et souverain. Lors de la récolte d'octobre 2025, l'ONU a recensé 225 attaques de colons, faisant 171 victimes. Sous la terreur de ces milices protégées par Netanyahu, plus de 20 % de la production n'a pu être récoltée.

En instaurant la peine de mort pour les Palestiniens, le gouvernement suprémaciste d'extrême-droite israélien a franchi un nouveau cap pour liquider la question palestinienne. Pour Ofer Cassif et Aïda Tuma, députés communistes israéliens, « *la Nakba continue. Israël légitime et justifie désormais le génocide, l'apartheid et le nettoyage ethnique. La loi sert le fascisme et le renforce.* »

Un acte de résistance concrète

Aussi, depuis près d'un an, le Parti communiste français a réaffirmé sa solidarité historique avec le peuple palestinien en lançant une grande campagne Un million d'oliviers pour la paix en Palestine. À ce jour, il a collecté 45 500 € et, en coordination avec l'OLP, l'Association des Agronomes Arabes (AAA) a sélectionné, via des pépiniéristes locaux, des plants de qualité (80 à 120 cm). En décembre 2025, 10 271 arbres ont ainsi été mis en terre sur 53 hectares, répartis dans 18 zones fragilisées (Ramallah, Naplouse, Hébron, Tulkarem, Bethléem et Jérusalem), à distance des colonies pour garantir leur préservation. Ce projet soutient directement 366 familles d'agriculteurs.

Amplifions notre solidarité internationale !

Chaque don de 10 €* constitue un acte politique en faveur de la souveraineté alimentaire et de la production d'huile, pilier économique de la Palestine, tout en protégeant les terres contre l'occupant. Face à l'urgence et à l'invisibilisation des souffrances du peuple palestinien, le PCF a décidé de renforcer sa campagne avec un nouvel objectif de 100 000 €. Issa Elshateh, vice-président de l'AAA, a souligné que, face à l'annexion des terres, cette campagne est « *vitale pour la survie, la dignité et l'indépendance économique des Palestiniens* ».

Dominique Gerbault

* Pour faire un don, sur la plateforme HelloAsso.



Les cinc arques Capítol 9 (2)



Gran part de l'espai és ocupat ara per prats; vaques i ovelles hi pasturen a centenars.

Davant seu, l'estesa de la Close a tornat a trobar el seu passat de pastura enlairada, protegida per els seus pics, el roc de la Dona, el Piló del curat... Mes enllà per qui ho sap es distingeix el coll de Jou, amb el Dormidor a dreta.

Coll enllà, ja no es el territori de les Arques.

La seva meditació, encara que en realitat mai no ha entès lo que era meditar, potser aquest estat com hipnòtic, on la raó no domina el pensament, a la vora del somni... en tot cas és trencat per una veu femenina, alegre:

- Hola!

És una de les dones que havien arribat amb el Joan al dolmen de la Dona morta del Coll de l'Estanyol.

- Hola! No pensava que ningú pugés fins aquí. I encara menys una dona tan guapa!

La recepció es veu que li agrada. Malgrat això, diu, tot xuclant-se el dit gros;

- Sis plau no me la juguis així, estic segura que vals més que això. I estic

a punt de pensar que jo també!

- Bé, bé, què vols, és una casualitat que no m'imaginava.

- Tenies tota la raó. Si sóc aquí és perquè t'he seguit fins a un lloc prou tranquil per poder parlar amb tu sense que ningú ens espïi...

- Finalment, no era pas tan estúpid de provar lo de la seducció... mes en serio, ja que no puc pensar que la meva atracció sexual t'hagi fet caminar fins aquí, quina altra raó hi pot haver?

- He de dir una cosa molt important, que és molt difícil de creure... a propòsit de la mort de Pere Manza.

És clar, això desperta l'interès. Ella se n'adona, és lo que esperava, i fa esperar un xic, tot seguint xuclant-se el dit rosegant-se el dit, i finalment deixa caure :

- És el Joan que l'ha matat.

Ell intenta no moure ni un ull.

- Què és que te permet de dir això? I com l'hauria mort? Se sap que va saltar, i a més va proclamar que ho feia i perquè ho feia.

- Sí, sí, va anar així, mes és el Joan que el va matar.

Es pot dir d'aquesta frase dues coses: no l'estranya, gairebé s'ho esperava, i li sembla completament increïble i sense interès. Què? Que són tres coses, i no dues? Bé, i què? (seguirà)

Laïcité, au cœur de la République

Pour le Comité Laïcité République des Pyrénées-Orientales (CLR 66) et son président Élie Puigmal, la laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une.

Le Comité Laïcité République des Pyrénées-Orientales lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toute autre forme de discrimination. Il combat également la « catho-laïcité » de l'extrême droite (retour du religieux en politique qui tend à substituer la liberté religieuse à la laïcité). Au nom du bureau du Comité Laïcité République 66, son président Élie Puigmal répond à nos questions.

Quelles sont les actions du Comité pour sensibiliser le public ?

Le CLR 66 défend et promeut une laïcité claire, exigeante et sans compromis. Nous rappelons les fondamentaux : liberté de conscience, neutralité de l'État, égalité de tous. Face aux dérives et instrumentalisation, nous réaffirmons son caractère universaliste et humaniste. Notre priorité : la jeunesse, en lien avec l'Éducation nationale. Interventions, débats, conférences, projections, ... nous allons sur le terrain. Nous transmettons des repères solides. La laïcité, c'est un pilier républicain.

À l'heure où des communes des P.-O. basculent aux mains du R.N., allez-vous intensifier votre rôle de

garde-fou de la laïcité ?

Oui, plus que jamais. Le CLR 66 va renforcer sa présence dans le débat public : cafés citoyens, conférences, rencontres avec les élus, les associations et les sportifs. Nous agissons, nous interpellons, nous questionnons, nous expliquons, nous communiquons. La laïcité ne se négocie pas, elle s'applique. Elle protège tous les citoyens, sans distinction de communauté. Nous serons vigilants, constants et déterminés.

Racisme, antisémitisme, islamisme, sont des mots et des maux du débat politique actuel. Dans ce contexte, comment préserver la République et sa devise Liberté, Égalité, Fraternité ?

La réponse est simple : appliquer strictement la laïcité, loi constitutionnelle pour tous, sans exception. Refuser toute logique communautaire qui fragilise l'unité républicaine. Garantir que les convictions religieuses restent dans la sphère privée. Protéger l'État dans sa neutralité de toute pression religieuse ou idéologique. La loi de 1905 est un socle du vivre en commun, pas une variable d'ajustement. La loi

garantit la liberté, l'égalité et la fraternité dans notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Propos recueillis par Ray Cathala



LE P.O.T Rando' Club¹ vous propose

Dimanche 26 avril 2026 – Sournia



C'est en l'an 960 qu'apparaît la première mention écrite du village. Il s'agit d'un document dans lequel il est stipulé que le comte de Cerdagne Seniofred, ayant en charge la vicomté de Fenouillèdes, cède par testament ses possessions de Sournia à l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. Quant à l'origine du nom, rien n'est tout à fait certain, les historiens étant en désaccord au niveau de la localisation d'une forteresse nommée Sordonia en 673.

Cependant, Jean-Patrick Bénézis, de Sournia, a étudié en détail l'itinéraire des armées du roi Wisigoth Wamba remontant d'Espagne pour rejoindre Narbonne, afin de soumettre des conjurés voulant se séparer du royaume. Parmi les trois voies suivies, la troisième doit, « à travers la vallée du Sègre, investir les citadelles de Cirritiana (Cerdagne), pénétrer dans la vallée Tetis(Têt) et s'emparer d'une forteresse nommée Sordonia ». J.-P. Bénézis, s'appuyant sur le fait qu'il existe à Sournia des preuves que la cité était une voie de passage déjà fréquentée bien avant les Wisigoths, partage ainsi l'avis du géographe Charles Walkenaer qui dit que « l'antique Sordonia n'est autre que Sournia ». À noter ici que l'orthographe du nom a subi par la suite quelques modifications : Sornianum, Sournham, Sornhe, Sorne et enfin Sournia.

Ceci nous prouve également que la présence humaine est très ancienne à Sournia et dans les Fenouillèdes en général, depuis 10 000 ans et sans doute plus. Ce pays aujourd'hui abandonné par une importante frange de la population depuis l'avènement de la révolution industrielle a été par le passé un



lieu de vie intense. En témoignent les dizaines de sites répertoriés par J-P Bénézis dans son étude « *Origine de l'homme* » publiée en 2006 dans la « *Revue du Patrimoine N°1* » de Sournia : grottes, tombes, mégalithes, pierres dressées, tables ou autels de pierre, ponts sur la Desix à la superbe architecture².

Des précisions pour la randonnée

Durée : 4h15. **Dénivelé :** 420 m. **Difficulté :** moyen. **Conditions :** licence annuelle 40€. **Repas grillade :** apporter apéro, vin, eau, viande... **Départ :** 8h30 au parking de la piscine du Moulin-à-Vent à Perpignan.

Pour se renseigner, tél à Jean-François : 04 68 56 81 03 / 06 20 40 63 05

(1) *Le Perpignan Omnisports des Travailleurs-es, association affiliée à la F.S.G.T.*

(2) *La suite sur www.letc.fr rubriques département/sport/culture.*



Loin d'être ridicule

L'USAP fait douter Montpellier avant de s'incliner (42-31).

Il ne restait qu'une minute à jouer au *Septeo Stadium* de Montpellier et l'USAP n'était menée que 37-31. Moins d'un essai transformé de différence. Les quelques supporters catalans présents n'en croyaient pas leurs yeux, eux qui, parmi les plus courageux, voire intégristes, avaient malgré tout décidé de faire le déplacement en terre héraultaise. Très nombreux étaient ceux qui s'étaient carrément dégonflés, craignant de revenir en Roussillon les valises bien pleines, comme lors du huitième de finale de *Challenge Cup* deux semaines auparavant. Non ! Les sang et or avaient décidé de réagir.

Une USAP en mode access-match

Il est écrit depuis plusieurs semaines que la treizième place est destinée aux Roussillonnais et que, quoi qu'il advienne, ils iront jouer le barrage à l'extérieur. Autant profiter, dès lors, des déplacements quels qu'ils soient pour se mettre dans la peau du barragiste. Bien entendu le déplacement à Montpellier, actuelle place forte du rugby hexagonal, n'était pas spécialement le lieu privilégié pour prouver que l'USAP sera capable d'aller, le 14 juin, batailler chez le finaliste malheureux de Pro D2, mais surtout conserver sa place chez les Grands du ballon ovale français. Il fallait se tester à moins de deux mois de cette échéance, et essayer de mettre en route jeu, tactiques physique et mentale qui permettront aux Catalans d'évoluer encore en *Top 14* la saison prochaine. Et même si le score n'a pas basculé en faveur des sang et or, force est de constater que dans l'envie, le contenu à quelques minutes de flottement près, les Catalans sont en train de réussir leur pari. Or il reste encore deux mois pour gommer toutes les scories qu'il faudra éviter en match de barrage.

Jouer dans la continuité quatre-vingts minutes

Faire trembler staff et supporters adverses ne suffit pas. Les hommes du capitaine Jerónimo de la Fuente ont essayé de travailler dans la construction d'un état d'esprit mêlant engagement et lucidité dans les moments importants d'une rencontre. Bien entendu, en référence au début de saison, l'USAP a changé. Fort heureusement. Mais il reste

encore beaucoup de travail dans tous les domaines. Éviter les trous d'air pendant lesquels l'adversaire marque deux essais en cinq minutes pour créer un mini-break. Avoir la force mentale de revenir au score montre la qualité du groupe mais laisser, à ce moment-là, deux occasions en or de passer devant prouve le manque de maturité de certains joueurs au niveau mental. L'USAP pouvait dès lors espérer mieux même s'il est vrai que la discipline l'a un peu trahie en première période avec de nombreuses pénalités lorsqu'elle a subi. À gommer avant l'échéance finale. Face aux avants locaux, la mêlée Usapiste a fait mieux que se défendre. Au niveau des rucks, force est de constater que les Catalans ont perdu quelques ballons qui auraient pu faire basculer le sort de la rencontre du bon côté. La touche a laissé entrevoir de belles choses alors que manquaient Max Hicks mais aussi Jamie Ritchie. Et le jeu au pied ? Pas très efficace exceptionnellement, voire même déficient avec des touches non trouvées et des ballons rendus à l'adversaire qui n'en demandait pas tant. Quant à l'animation offensive, elle mérite d'être sérieusement améliorée. Il est évident que tout ne peut pas se mettre en place d'un simple coup de baguette magique, mais l'USAP commence à surfer sur la bonne vague. Joan Caudullo, manager du MHR, a conscience que « *Perpignan est capable de faire des différences et que ce sera compliqué pour l'équipe de Pro D2 de recevoir cette équipe de l'USAP* ». Il ajoute que « *les Catalans possèdent du monde à tous les niveaux et qu'ils n'auront aucun mal à se maintenir* ». Possible ! Mais lorsque les joueurs de Laurent Labit ont, en certaines circonstances, démontré qu'ils pouvaient passer à côté d'un match, il est très difficile d'anticiper une future victoire en match de barrage. L'équipe adverse ? L'arbitre de la rencontre ? Les aléas du match ? Trop de facteurs pour assurer l'USAP du succès final.

Dès ce samedi nouveau test, sans enjeu au niveau points ou classement, lors de la réception des Maritimes de La Rochelle. Sacrée saison tout de même, avouez-le !

Fins aviat

Jo Solatges

Découvrez d'autres articles, chaque semaine,
sur le site www.letc.fr

Groupe Hachette

Déflagration au sein de l'édition

Des centaines d'auteurs quittent la maison Grasset suite au licenciement par Vincent Bolloré de son PDG, Olivier Nora, en place depuis vingt-six ans.

Il s'y attendait, depuis le rachat du groupe Hachette par Vincent Bolloré en 2023. C'est fait : Olivier Nora, le patron charismatique des éditions Grasset, a été limogé. Comme Arnaud Noury, PDG d'*Hachette Livre* ou Sophie de Closets, patronne de Fayard, partie en désaccord avec la nouvelle orientation du groupe. Pour les auteurs « *démissionnaires* », il s'agit d'une inacceptable mainmise idéologique de l'extrême droite. Il faut dire que les auteurs ont l'exemple de Fayard, qui fait également partie du groupe *Hachette*, et qui publie désormais Bardella, Zemmour, Marion Maréchal, Sarkozy, Philippe de Villiers, etc.

Pour mieux comprendre cette emprise dans le domaine culturel, il suffit de regarder les montages financiers.

Vivendi, dont Bolloré est actionnaire majoritaire, a pris le contrôle de Lagardère en 2023 et donc du groupe Hachette (*Hachette, Fayard, Grasset, Calmann-Lévy, Hatier, Armand Colin Larousse*, le Routard pour les maisons d'édition les plus connues), mais aussi de plusieurs médias, dont *Europe 1, le JDD, Canal+*, en plus de *CNews*.

Depuis longtemps, Olivier Nora était perçu comme « *récalcitrant* ». Le prétexte pour son éviction a été son refus de publier en l'état le manuscrit de Boualem Sansal, débauché de chez *Gallimard* moyennant un contrat de près d'un million d'euros et imposé à Grasset. Nora souhaitait un report à octobre 2026 après remaniement. Bolloré voulait la publication en juin.

Nora a refusé. Inacceptable pour Bolloré. C'est Jean-Christophe Thierry, PDG du groupe *Hachette*, issu de *Canal+* et homme de confiance de Bolloré, qui va succéder à Olivier Nora. Tout est dit.

Atteinte à la démocratie

Dans leur lettre expliquant leur départ, les cent quinze premiers auteurs et grands éditeurs dont Gallimard et Nyssen écrivent : « *l'enjeu dépasse largement le monde littéraire. La diversité des catalogues, le pluralisme des opinions et de la création, le respect de la liberté éditoriale constituent des principes essentiels pour que perdure la démocratie.* »

Parmi les auteurs, Virginie Despentes, Beigbeder, BHL, Anne Sinclair, Colombe Schneck, Pascal Bruckner, Alain Minc, Dominique Bona et bien sûr le journaliste David Dufresne qui a, en direct sur le plateau de *Ce soir*, déchiré son contrat. Depuis, la liste ne cesse de s'allonger. Près de trois cents auteurs annoncent quitter Grasset. Le problème pour ces auteurs va être de récupérer leur propriété intellectuelle et conserver leurs droits d'auteur. En effet, contrairement à ce qui existe pour les journalistes, il n'y a pas de clause de conscience permettant aux auteurs de partir en cas de changement d'actionnaire ou de ligne éditoriale. Espérons que cette mobilisation d'ampleur inattendue sera l'occasion de la mettre en place.

Anne-Marie Delcamp

Expo

La gueulerie d'art

C'est un lieu d'exposition accueillant et convivial, appartement galerie d'art, il est situé à Bages dans la joliment nommée impasse des Roses, le maître de céans se nomme Jeremiah Baudrie, artiste plasticien, graphiste.

Pour une semaine il présente une sélection d'œuvres de Joseph Maureso, plaisir de retrouver ces personnages typiques, ce bleu et cet ocre si caractéristiques... La surprise, c'est de les voir ça et là au milieu du salon ou dans l'escalier... Cela les fait voir autrement. Cette gueulerie d'art est une affaire à suivre.



© Nicole Gaspon

Où sortir ?

Perpignan

Archipel | Vendredi 24 avril à 20h30 | **Un grand récit** - Nacim Battou, Cie Ayaghma | De 10 à 27€. **Mardi 28 à 20h30 et mercredi 29 avril à 19h** | **Phèdre** - Jean Racine, mise en scène par François Gremaud | De 10 à 27€.

Institut Jean Vigo | Samedi 24 avril à 19h | Projection - **East Punk Memories** avec Lucile Chaufour | 7€/réduit 5€.

Théâtre municipal Jordi Pere Cerdà | Vendredi 24 avril à 16h | Théâtre - **Fils de.** - Cie La Barak | Gratuit.

ElMediator | Jeudi 30 avril 17h | **Kumbia Boruka + Calle Mambo + Le Perco** | 15€.

Canet-en-Roussillon

Théâtre Jean Piat | Du vendredi 24 au dimanche 26 avril de 10h à 23h | Festival - **Jindama 2** - scènes ouvertes | 10€.

Ille-sur-Têt

La Fabrica | Jeudi 30 avril à 18h30 | Concert - **La Fabrica & JYIIX Raw Blues** | Gratuit.

Le Boulou

Maison de l'Eau et de la Méditerranée | Mercredi 29 avril à 15h30 | Spectacle Musical - **Rencontres au Jardin** | 4€.

Le Soler

Rue Pierre Semard | Samedi 25 avril à 20h30 | Repas + spectacle - **Soler Comedy Club** avec Robin Gomez, Baptiste Defrance, Antoine Rabault | 30€/spectacle seul 20€.

Port-Vendres

Ciné théâtre Vauban | Dimanche 28 avril à 20h | Théâtre Carte Blanche - **Retour de Madison** d'Éric Assous, Cie Antrios | 8€.

Rivesaltes

Les Dômes | Dimanches 26 avril à 15h | **Les comédies musicales font leur show !** | 10/ enfant 5€.

Tautavel

Rue Anatole France | Du vendredi 24 au dimanche 26 avril | 25^e anniversaire du festival - **Tautavel en musique !** | 18€/enfant 5€ / Pass de 35€ à 50€ / enfant -12 ans gratuit.

Vernet-les-Bains

Rue Notre Dame del Puig | Du vendredi 24 19h | Rendez-vous pays d'art et d'histoire insolite **Nuit Romane** | Gratuit.

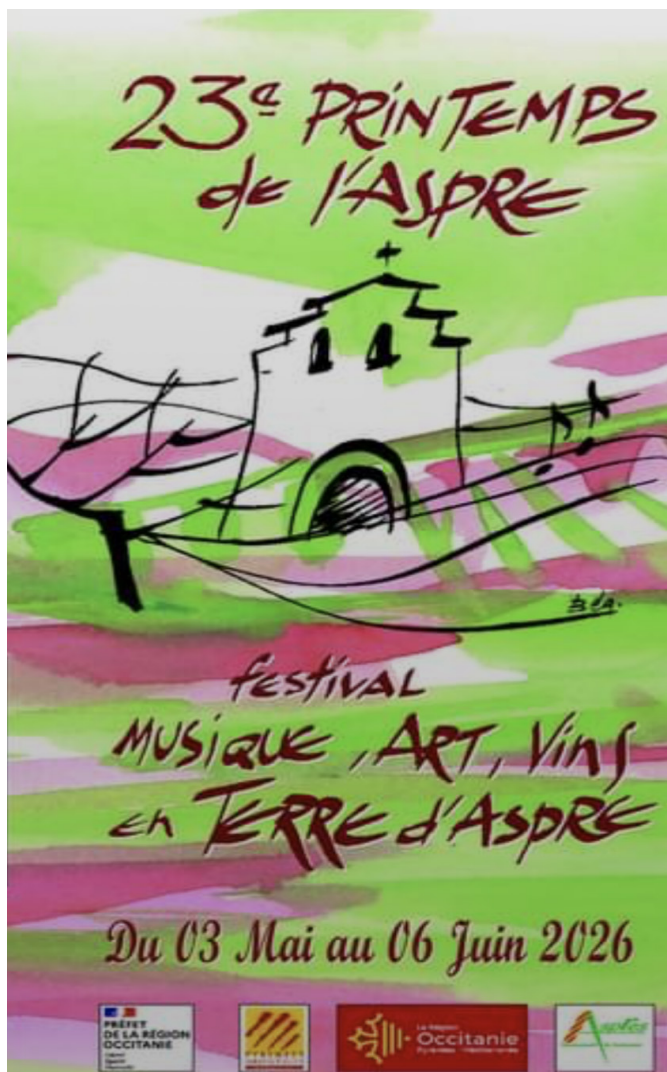
Suivez-nous



Printemps de l'Aspre 2026

Une édition festive, rythmée, joyeuse !

Nous avons rencontré la cheville ouvrière du Printemps de l'Aspre, Odile Herran, qui nous a présenté le festival.



Vous venez d'annoncer la 23^e édition du Printemps de l'Aspre, qui se tiendra, comme chaque année, tout au long du mois de mai. Comment assurez-vous une telle longévité à ce festival ?

En restant fidèle à l'objectif premier, c'est-à-dire un festival itinérant pour contribuer au développement culturel et artistique du territoire des Aspres en suscitant l'attrait et le goût des habitants, éloignés des lieux de concert, pour les spectacles de musique vivante, tout en promouvant les producteurs de terroir locaux, vignerons et autres.

En gardant le cap, en avançant avec à la fois audace et prudence dans les partenariats publics et privés, tout en gardant la réflexion

indispensable, la rigueur, et surtout en s'attachant à suivre les évolutions économiques, sociales, comme par exemple l'évolution de la viticulture dans l'Aspre, ou encore celle des politiques nationales et régionales en matière de culture. En s'appuyant sur les réseaux professionnels constitués au fil des ans, qu'il s'agisse des partenaires du territoire de l'Aspre, ou des artistes. Nous avons découvert des groupes d'artistes talentueux qui eux-mêmes découvraient avec enthousiasme notre festival et souvent un département qu'ils ne connaissaient pas, n'y étant pas programmés. En étant attentif à maintenir le contact avec les bénévoles, les artistes, les festivaliers, en communiquant avec sincérité, humanité, à l'écoute en tenant compte des avis. Pour finir, en gardant la

foi, la joie, en gardant surtout à l'esprit que le festival occupe une place irremplaçable dans l'Aspre, qu'il est attendu avec impatience chaque printemps, pour sa qualité musicale, ses rencontres conviviales, ses temps d'émotions partagées.

Comment définiriez-vous l'identité du festival Printemps de l'Aspre ?

C'est une identité originale : le Printemps de l'Aspre est un festival itinérant, qui va de village en village sur un territoire rural et péri urbain pendant un mois, un parcours pour faire découvrir en même temps des musiques, des lieux, des produits du terroir. Un festival qui va à la rencontre des habitants, au plus près de leurs lieux de vie.

C'est aussi un festival associatif (ASDAMA), reconnu d'intérêt général, qui s'appuie un réseau de bénévoles et de partenaires publics et privés très engagés dans le projet. Nous faisons des propositions de musique vivante de styles très variés et toujours de qualité, dans une ambiance intimiste favorisant les rencontres entre festivaliers et artistes, le tout à des tarifs toujours très abordables pour faciliter l'accès au plus grand nombre.

Quelle est la ligne directrice dans vos choix musicaux ?

Nous programmons des ensembles musicaux que le public n'a pas l'habitude d'entendre en étant vigilant à ce que les projets restent accessibles à tous. Le Festival vise à intéresser et attirer un large public, jeunes et adultes, notamment ceux n'ayant pas de pratique culturelle, les familles avec enfants (gratuité pour les enfants). Pour chaque site, le choix de la formation musicale qui s'y produira est fait en fonction de critères artistiques, prenant en compte le caractère du site, l'acoustique du lieu et l'esthétique musicale du projet. La programmation est originale et différente chaque année. Les groupes sont choisis pour

leur qualité et leur originalité, leur absence de programmation sur les scènes locales proches et leur esthétique musicale.

Quelles surprises pour cette édition ?

Du 3 mai au 6 juin 2026, la programmation porte sur 9 spectacles musicaux. Nouveauté cette année, nous avons choisi de programmer cinq concerts en acoustique naturelle, toujours pour plus de proximité et de qualité sonore. Les belles surprises sont nombreuses par la grande variété et qualité des concerts programmés, notamment un concert à la bougie, du folk poétique, totalement exceptionnel, le 16 mai à Trouillas avec le No Mad Quintet.

C'est un parcours pays de l'Est, pourtour méditerranéen, Amérique du Sud, Orient avec des artistes talentueux et généreux, du trio au quintet, qui offriront des créations sur fond de tradition, des métissages, des fusions musicales : musiques et rythmes sud-américains, bal sans frontières, chants et musiques de l'Est, voix méditerranéennes, créations sur fond de jazz et hommage aux compositeurs brésiliens.

Un vœu pour l'avenir ? Quelles perspectives ?

Nous pourrions souhaiter le maintien des partenariats sans lesquels nous ne serions pas grand-chose, et l'augmentation du nombre de bénévoles avec l'arrivée de plus jeunes. Au-delà d'un autofinancement tout à fait exceptionnel, le projet a besoin d'une reconnaissance et du maintien de soutiens financiers des collectivités locales pour atteindre l'équilibre. L'avenir du festival est aussi lié à sa fréquentation, nous espérons que le public répondra nombreux !

Propos recueillis par
Evelyne Bordet

Version complète sur [letc.fr](http://festivalprintempsdel-aspre.over-blog.com/)
<http://festivalprintempsdel-aspre.over-blog.com/>

Les billets et cartes d'abonnements sont disponibles dans les points de vente de Thuir, Librairie Presse Papier, et de Perpignan, magasin le Disquaire

Ida y Vuelta

L'édition des trente ans

Les 4, 5 et 6 juin prochains, le festival « Ida y Vuelta » marquera le trentième anniversaire de la Casa musicale, équipement à vocation culturelle et sociale.

J eudi dernier, Rebecca Bouillou, directrice de la Casa musicale, et Bernard Cabanne, président du conseil d'administration, accueilleraient dans leurs locaux la presse et les partenaires. Comme toute l'équipe de la structure, ils avaient revêtu le tee-shirt saumon marqué du logo du festival Ida y vuelta 2026.

Bernard Cabanne a commencé par retracer l'histoire de la Casa musicale, née en 1996. Moment où la ville de Perpignan et l'État ont fait le choix de créer cet équipement afin de « permettre aux jeunes des quartiers populaires d'apprendre et pratiquer la musique ». Peu à peu l'action s'est élargie « à tous les publics présents sur le territoire ». Cela avec la volonté de ne pas mettre en avant la dimension sociale car à la Casa, « on ne veut pas de segmentation des gens ». Depuis 30 ans, ça marche, avec, chaque année depuis 1997, en juin, Ida y vuelta, une manifestation musicale gratuite et solidaire qui démontre « comment on s'enrichit de la musique des autres, dans la culture qu'on partage et qu'on recrée ». Il n'y a qu'en 2005 que le festival n'a pas eu lieu en raison des émeutes, mais là aussi la Casa a joué son rôle de « lieu de réconciliation des communautés ».

Bernard Cabanne a ensuite cité les nombreuses personnalités qui ont contribué à l'histoire de la Casa, Rose Meunier, première présidente, Michel Vallet, premier directeur, Djamel, des artistes émergents comme Sébastien Ramirez, et aussi Company Segundo, Selah Sue... et tant d'autres. Depuis, le territoire d'action de la Casa s'est étendu, un colège des usagers est né. La structure compte aujourd'hui douze per-



manents et de nombreux intervenants, elle s'ouvre désormais aux mécènes et aux partenaires privés.

Rébecca Bouillou, évoquant les 30 ans, a souligné « la capacité de ce festival pas comme les autres à se réinventer, fruit d'un collectif, qui mêle pratique amateur et professionnelle, où l'on montre les artistes accompagnés toute l'année, où l'on célèbre le partage et la solidarité ».

Une riche affiche pour 2026

L'édition 2026 se signale par sa très belle affiche orange, jaune et bleue représentant la Casa, une guitare plantée sur le toit, une réalisation Casa-IDEM.

Ce seront trois jours de fête, du 4 au 6 juin de 18h30 à 2h, entrée libre. Pas loin d'une trentaine de spectacles, hip hop, rumba, flamenco, gospel, danse... Des noms comme Tekameli, Les Madeleines, Los Raskaï, Manuel Perez, Que tengo, Maya Kamaty... Sans oublier le village des associations, les points de restauration, et le label éco-responsable.

Et aussi une création plastique, plusieurs îlots mobiles seront installés dans la cour de l'arsenal. Il s'agit du projet Parades né d'une collaboration entre l'artiste Gzilépoc et les apprentis du BTP-CFA Occitanie (inauguration le 21 mai).

Nicole Gaspon

Intégralité du programme sur www.casamusical.net
La Casa musicale Arsenal, 1 rue Jean Vielledet,
Perpignan. 04 68 62 17 22.

OSAR

Grands chœurs célèbres

Après Céret et Prades, l'Orchestre symphonique Alénnya Roussillon poursuivait en l'église Saint-Martin à Perpignan une tournée départementale très suivie.

C'est désormais connu, les concerts de l'OSAR font généralement salle comble. Une réussite à mettre à l'actif de son chef, Bernard Salles, qui a su mobiliser nombre de musiciens d'ici, professionnels mais pas que. L'OSAR mêle ainsi professionnels et amateurs, sans doute la clé de son succès. Côté répertoire, là aussi le choix est de mixer, des tubes et des pièces plus exigeantes à découvrir. Ce qu'illustre parfaitement le programme des récents concerts donnés à Céret, Prades et Perpignan intitulé *Grands chœurs célèbres*. Pour l'occasion, à l'orchestre symphonique s'étaient joints le chœur Tutti Canti de Saint-Cyprien dirigé par Éloïse Aymerich et deux solistes d'envergure, la mezzo-soprano Guillemette Laurens et la basse Matthias Rossbach.

Samedi après-midi, il y avait foule en l'église

Saint-Martin de Perpignan pour ce programme qui fait la part belle aux voix accompagnées d'une phalange aux dimensions impressionnantes parfaitement canalisée par la direction énergique de Bernard Salles. Après Mozart et deux airs célèbres de Verdi, on découvrait Bernard Salles compositeur avec *Three songs of love and despair*, sur un poème de sir Thomas Wyatt (époque élisabéthaine). Une pièce aux accents sombres et lancinants, assez envoûtante, la basse profonde de Matthias Rossbach accentuant le côté dramatique. Un tout autre univers avec *Les nuits d'été* de Berlioz et le timbre chaleureux de la mezzo-soprano Guillemette Laurens. Conclusion tonitruante avec *Carmina Burana* de Carl Orff et des choristes de Tutti Canti au mieux de leur forme.

Le public est conquis et le manifeste, ce n'est

pas le moindre mérite de l'OSAR que de rendre la musique classique populaire.

N. G.

Prochains concerts de l'OSAR : samedi 6 juin à 20h, salle Oms à Alénnya ; dimanche 7 juin à 18h, église de Prades.



PCF

Répondre à la hausse du carburant, c'est possible

Au cours d'une conférence de presse, le sénateur communiste Fabien Gay a avancé des propositions qui permettraient de bloquer les prix de l'essence et de se libérer des énergies fossiles.

Le déclenchement par Donald Trump et son compère israélien Netanyahu de la guerre contre l'Iran et au Liban, le blocage du détroit d'Ormuz ont entraîné une hausse massive du prix du pétrole, avec des conséquences en cascade sur le prix de l'essence, mais aussi celui du gaz et potentiellement celui de l'électricité. Sans parler des engrais, donc des produits agricoles et, à terme, de l'alimentation... Ces augmentations frappent de plein fouet tout le monde, mais de manière encore plus douloureuse les familles les plus modestes. Pourtant, des solutions existent qui permettraient d'atténuer les difficultés de nombre de foyers dans notre pays.

Bloquer les prix immédiatement

Comme l'a expliqué le sénateur communiste Fabien Gay, il faudrait agir dans deux directions, l'une pour répondre à l'urgence de la situation, l'autre à plus long terme.

Pour répondre à l'urgence, il faut faire un choix politique clair, c'est-à-dire immédiatement :

- 1- bloquer les prix de l'essence.
- 2- exiger la transparence sur les marges réalisées par les multinationales du pétrole. C'est ainsi que TotalEnergies a réalisé au mois de mars un milliard d'euros de bénéfice. Qu'attend le gouvernement pour taxer ces superprofits ?
- 3- baisser le taux de TVA pour réduire immédiatement le prix à la pompe, ce qui est possible sans que cela plombe les finances publiques.

Créer un grand groupe Énergie-France

En second lieu, il faut reprendre le projet de loi déposé depuis deux ans par le groupe communiste au Sénat, projet de loi visant à créer un groupe Énergie-France qui rassemblerait autour d'EDF, TotalEnergies et Engie, ces dernières étant nationalisées. Créer ainsi un ensemble unifié,



qui regrouperait l'ensemble du secteur de l'énergie, de la production à la distribution en passant par le transport, permettrait d'aborder globalement les questions de l'électricité, du gaz et des énergies fossiles avec deux objectifs principaux : sortir de la précarité énergétique les 13 millions de nos compatriotes qui en sont victimes ; sortir à terme des énergies fossiles en favorisant l'électrification de nombreux secteurs.

René Granmont

Loi Yadan

Lutte contre l'antisémitisme ou menace contre la liberté d'expression

Dans un contexte international de plus en plus tendu, la proposition de loi de Caroline Yadan soulève des craintes concernant son efficacité.

Reculer pour mieux sauter ? Le groupe parlementaire centriste a retiré la très décriée proposition de loi déposée par Caroline Yadan pour l'examiner à nouveau dans l'Hémicycle en juin prochain. Il faut dire qu'il était sous une pression populaire croissante avec la pétition en ligne exigeant son abrogation qui avait récolté plus de 700 000 signatures. Mais la question témoigne d'un malaise profond dans la population française tant le sujet divise. Bien que classée sans suite le 15 avril dernier, la pétition a mis en lumière l'intérêt de la population à l'encontre de ce projet de loi notamment sur les aspects liberticides du texte au nom de la lutte contre les « nouvelles formes d'antisémitisme ».

Des nouvelles formes d'antisémitisme ?

C'est sur ce concept que se fonde cette proposition de loi. Elle s'appuie sur l'existence d'un « nouvel antisémitisme en Occident », un concept flou et toujours débattu par les cher-



cheurs. Ce concept, apparu dans les années 70 aux États-Unis, assimile l'antisionisme à l'anti-

sémitisme, faisant de toute critique du gouvernement israélien une opposition à l'existence de l'État d'Israël. Ainsi la loi Yadan crée un nouveau délit, celui « d'incitation à la destruction de l'État ». Même si ses défenseurs assurent ne pas viser la critique politique du gouvernement israélien, le flou juridique induit par cette nouvelle loi rend l'interprétation de la question par les tribunaux beaucoup plus ouverte et engendre un risque de restriction de la liberté d'expression, notamment sur la question palestinienne.

C'est ici que le doute s'installe. Où s'arrête la critique politique légitime, et où commence l'infraction pénale ? Il est vrai que l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 et la réaction israélienne qui a suivi, ont relancé une vague d'actes antisémites dans le monde : synagogues visées, cimetières profanés, insultes et violences. Mais la réponse législative proposée soulève une question essentielle : jusqu'où peut-on aller sans fragiliser l'État de droit ?

S. J.

Espagne

Une exception européenne



Le pays de Don Quichotte surprend, depuis que le gouvernement Sanchez a décidé d'aller à contre-courant des recommandations de l'Otan et de l'UE en matière tant militaire qu'économique et sociale.

Nous savons la fragilité de la majorité qui soutient le gouvernement de gauche espagnol. Nous savons aussi que, contrairement à des gouvernances, qu'elles soient de droite ou de gauche, qui obéissent aux ordres de l'armada étatsunienne et participent à la course aux armements, ce gouvernement a pris le risque du courage.

Une méthode pour avancer

Pouvons-nous dire que ce pays serait « en route vers le socialisme » ? Non, c'est un pays où les règles du capitalisme ne sont pas remises en cause, mais elles sont exercées dans un cadre où la gouvernance aide les contre-pouvoirs à faire évoluer le rapport de force. Ce n'est donc pas un modèle de société mais il y a une méthode, celle qui consiste à créer les conditions pour empêcher ce pays de tomber dans le piège d'un retour en arrière aboutissant à une nouvelle forme de dictature dans ce pays qui a déjà vécu 40 ans de traumatisme avec le franquisme.

Ouverture au monde

L'Espagne a permis la régularisation de centaines de milliers de migrants qui participent au développement de l'économie. Par cette volonté, elle va à contrecourant des politiques de replis que l'UE veut imposer. L'immigration la plus en cours vient certes du Maghreb, essentiellement du Maroc, mais aussi des pays d'Amérique latine avec laquelle l'Espagne entretient les meilleurs liens de coopération possibles. Dans son rapport au monde, l'Espagne propose de constituer un front commun avec le

Brésil et le Mexique pour s'opposer à l'OPA de Trump qui déstabilise les économies certes, mais aussi les démocraties. En toile de fond, l'Espagne, appuyée par des manifestations populaires de masse, soutient concrètement le peuple palestinien, et pas que par des mots, et s'oppose clairement à la fuite en avant vers le surarmement et les guerres.

Vers une démocratie sociale ?

L'exemple de ce pays où une gouvernance socialiste ose proposer à une communiste Yolanda Diaz, le ministère du Travail, non pas pour contourner les revendications populaires mais pour donner à ce pays un véritable droit social et la capacité, pour les syndicats, de négocier sérieusement les intérêts du monde du travail, pourrait donner des bonnes idées de comportement aux gauches européennes. Le gouvernement fait tout, y compris face à la crise énergétique actuelle due à la guerre du Moyen-Orient, pour que le pouvoir d'achat du peuple soit le moins écorché possible. Ainsi, il répond à ce qu'aurait demandé Sophie Binet quand elle a pressé le gouvernement français de baisser le prix de l'essence. Si les feux du déficit admis sont au vert et si l'économie se porte le mieux possible, de nombreuses zones d'ombre restent à éclaircir. Sur le plan dit sociétal (droit des femmes, LGBT, etc.) l'Espagne n'est pas en reste. C'est à ce niveau d'ailleurs que les mobilisations populaires sont les plus régulières. On ne peut qu'espérer, dans le contexte qui nous est imposé ailleurs, que l'Espagne continue de résister contre les vents mauvais de l'histoire.

Yvon Huet

Les « étatsuniens » contre le blocus de Cuba

Les soutiens au blocus de Cuba s'amenuisent.

Les sondages révèlent que même les habitants des États-Unis rejettent majoritairement le blocus.

Selon un sondage réalisé par un média reconnu des États-Unis, au moins 40 % de la population étatsunienne désapprouve le prolongement de l'embargo commercial imposé à Cuba, contre 32 % qui l'approuve. Ce résultat a été partagé sur le réseau social X et le ministre des Affaires étrangères de Cuba, Bruno Rodríguez Parrilla, a déclaré : « si le gouvernement des États-Unis écoutait vraiment la volonté de la majorité de sa population, et non celle d'une minorité remplie de haine et

de velléités bellicistes, il mettrait fin à sa politique criminelle envers le peuple cubain, qui provoque des dommages humanitaires croissants. »

Les précisions, fournies par l'analyste de données Alexander Rossell Hayes, sur le site YouGov (société internationale spécialisée dans la recherche et les sondages d'opinion par le biais de méthodes en ligne), ont montré que 29 % des participants ont décrit le traitement de l'île par leur gouvernement comme « dur »,

contre 11 % qui le jugeaient « indulgent ». Ils sont 61 % à ne pas soutenir les méthodes coercitives pour imposer le blocus de Cuba. De même, près de la moitié des citoyens de ce pays désapprouvent, dans une plus ou moins large mesure, la politique américaine actuelle consistant à bloquer les expéditions de pétrole vers Cuba en provenance d'autres pays. Seulement environ un quart (28 %) l'approuve.

D. G.

LE TRAVAILLEUR CATALAN

Je fais un don de € au profit exclusif du  et je libelle mon chèque à l'ordre : **presse et pluralisme**
Opération Le Travailleur Catalan

à l'adresse : Le Travailleur Catalan - 44, avenue de Prades - 66000 Perpignan

Je précise mes coordonnées :

Nom : Prénoms :

Adresse :

Coupon à détacher et à renvoyer à l'adresse du Travailleur Catalan !

Je fais un don



<https://dons.presseetpluralisme.fr/le-travailleur-catalan/>

Une turpitude de Bolloré !

Il y a un petit moment que le personnage me donne de l'urticaire, le Vincent : pendant longtemps, il a cherché à construire son empire, à jouer au grand patron, à émarger dans la liste des grandes fortunes mondiales, et bien sûr, à être fidèle à une religion catholique qu'il arrosait régulièrement de son pognon. Il s'est intéressé à tous les secteurs d'activité, ne dédaignant jamais les relations avec les puissants de droite et même l'extrême

droite.

Son appétit

Il a vite compris que son influence médiatique pouvait l'aider dans la conquête et la préservation d'un pouvoir qu'il importait de renforcer et de développer ; d'où son appétit pour *Canal +*, *CNews*, *Europe1*, *le Journal du dimanche*, *Paris match*. Là mon urticaire s'est exacerbé quand il a mis au pas l'esprit frondeur de *Canal +*, quand il a renvoyé les Nuls au

vestiaire, quand il a tenté d'instaurer une lourde chape de plomb sur les esprits frondeurs.

Après la presse ce fut le tour de l'édition avec une constante : mettre au pas tout ce qui pourrait faire désordre, les écrivains n'échapperont pas à ses ambitions. Et comme il vient de le faire pour le limogeage brutal d'Olivier Nora qui dirigeait Grasset depuis des années, il joue la surprise, et l'incompréhension. Il banalise. Dans la France qu'il rêve, il veut le livre à genoux. Un patron a tous les droits.

Ils quittent Grasset

Les dizaines d'auteurs qui quittent Grasset en signe de protestation contre une attaque sérieuse de son indépendance et contre une atteinte à la liberté d'expression ne le feront pas reculer. Il a le droit pour lui et peut faire de son argent ce qu'il veut.

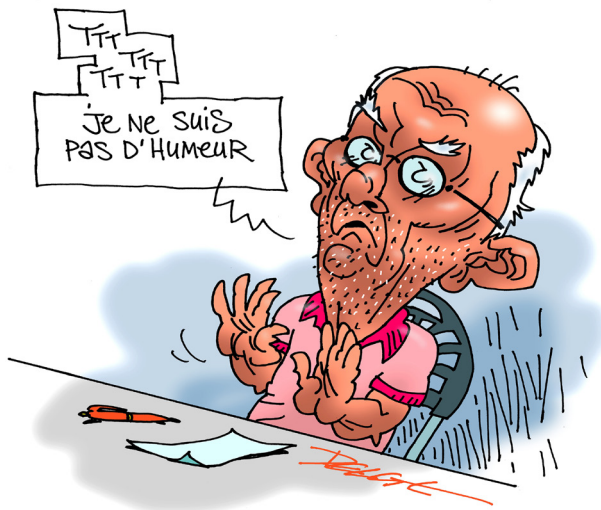
La droite extrême le fait rêver

Ce qu'il veut, c'est un net glissement à droite aux prochaines élections. Il y travaille. Il poursuit sa croisade culturelle pour que

le conservatisme s'installe sans ombre, sans dissidence, avec la perspective d'une réaction sans retenue. La droite extrême le fait rêver. Il veut nier l'histoire, les débats idéologiques qui ont nourri notre culture au profit d'un autoritarisme d'un autre âge.

Il s'assied sur leur prétention à obtenir l'inclusion d'un contrat de clause de conscience qui laisserait indépendants et libres les auteurs. Comme le pense Bolloré, il faut casser les modèles. Il pense sortir l'œuvre de l'alignement, du conformisme, de l'orthodoxie. Il met ses décisions à l'œuvre et joue les trublions quitte à en finir avec Grasset. Sans se poser les questions de fond : des droits chez les écrivains, à inventer. L'intervention de l'État devrait être un régulateur qui préserverait l'équilibre d'une filière très fragile qui doit rester fondateur de notre liberté d'expression. Les signataires des protestations contre Bolloré, par-delà leurs divergences l'ont compris. Ils ont tout le soutien du T.C.

Jean-Marie Philibert



annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales

MODIFICATIONS : OBJET SOCIAL - FORME JURIDIQUE - SIEGE SOCIAL - GÉRANCE

Dénomination : **SERRE SAINT LUC**. Forme : **SCEA au capital de 6097 €**.
Siège social : **5 Rue MARGUERITES, 66300 PASSA**.
337524078 RCS de Perpignan.

Aux termes de l'AGÉ en date du 23 mars 2026, les associés ont pris acte de plusieurs modifications à compter de cette date:

- Du nouvel objet social : La Société a pour objet social :
 - L'acquisition, soit en pleine propriété, soit en jouissance, soit sous toutes autres modalités, de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
 - La réalisation de tous travaux de construction, amélioration, agrandissement et rénovation des immeubles ;
 - L'administration, la gestion et l'exploitation desdits immeubles nus par bail ;
 - L'emprunt de toute personne ou établissement financier en une ou plusieurs fois de toute somme en principal en vue de l'acquisition des biens immobiliers et de la réalisation de tous travaux de construction, amélioration, agrandissement et rénovation des immeubles entrant dans l'objet social. La Société peut notamment constituer tout privilège ou hypothèque portant sur les immeubles sociaux dès lors que ces actes ou opérations, ne portent pas atteintes à la nature civile de cet objet.
 - Et plus généralement, toutes opérations, de toute nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, et susceptibles d'en favoriser la réalisation.
 - De la nouvelle forme sociale: SCI
 - De la nouvelle adresse du siège :14 Bis av du Général de Gaulle 66000 PERPIGNAN
 - De la modification de la gérance en remplacement de Mme ISABELLE FONT :
 - Mme DELPHINE FONT, demeurant 11 RUE CHARLES PRANHARD, 66000 PERPIGNAN
 - M. GUILLAUME FONT, demeurant 16 RUE MARCEL L'HERBIER, 66000 PERPIGNAN
 - Mme Laetitia CESCO, demeurant 14 BIS av DU GENERAL DE GAULLE, 66000 PERPIGNAN
- Mention sera portée au RCS de Perpignan.

SCAM FRUITS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : MARCHE INTERNAT ST CHARLES
BOURSE PRIMEURS CASE 87 - 66000 PERPIGNAN
Siège de liquidation : 47 rue robert de cotte - 66000 PERPIGNAN
400 883 047 RCS PERPIGNAN

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2025 au 47 rue robert de cotte 66000 PERPIGNAN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Adèle PRINSAUD, demeurant 47 rue robert de cotte 66000 PERPIGNAN, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de PERPIGNAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur